

LE LEXIQUE

Les termes employés en architecture et en construction sont souvent précis et peuvent sembler complexes, surtout pour ceux qui ne sont pas familiers avec le domaine. En se référant à un tel lexique, les novices comme les professionnels peuvent approfondir leur compréhension des concepts et des termes spécifiques à l'architecture et à la construction, ce qui facilite grandement la communication et la collaboration dans ces domaines.

lexique

AISSELIER

Pièce droite ou courbe servant à solidifier deux éléments perpendiculaires. L'aiselier peut être utilisé à des fins décoratives uniquement. Il remplit la même fonction que la console, mais s'en distingue par sa structure ajourée.



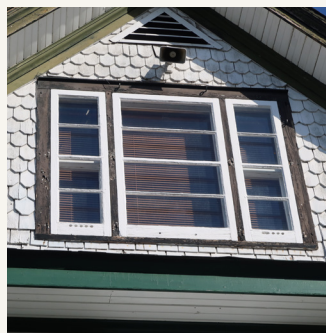
ALLÈGE

Pièce de maçonnerie légèrement inclinée vers l'extérieur, située dans le bas de la fenêtre et contribuant à éloigner l'eau.



APPAREILLAGE DE BRIQUE

Façon d'agencer les briques sur un mur. Plusieurs types d'appareillages existent.



BAIE LATÉRALE

Ouverture vitrée bordant les côtés d'une fenêtre, de forme longue et étroite.



BRIQUE EN ENCORBELLEMENT

Brique ou pierre placée en porte-à-faux par rapport aux autres briques, pour former un relief. Les briques en encorbellement sont surtout présentes sur les souches de cheminée.



CAISSON

Panneau mouluré servant à orner les portes, souvent dans la partie inférieure de celles-ci.



CHAÎNE D'ANGLE

Ornementation formée par la superposition de pierres ou de briques à l'angle de deux murs. La chaîne d'angle sert à prévenir l'écartement des murs de maçonnerie. Ces pierres ou briques diffèrent généralement de celles utilisées pour le revêtement des murs.

CHAMBRANLE

Cadre en bois ou en pierre qui borde une ouverture, comme une porte ou une fenêtre.



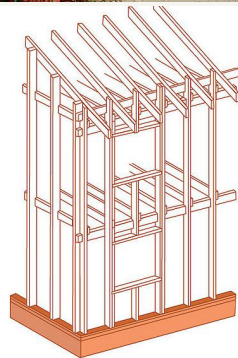
CROISILLON (OU PETIT-BOIS)

Baguette servant à séparer les carreaux d'une fenêtre.



COLOMBAGE (OU CHAR-PENTE) À CLAIRE-VOIE

Méthode de construction d'un bâtiment dans laquelle une ossature en bois est montée avec des espaces réguliers entre les poutres. Cette technique est très répandue aujourd'hui.



DENTICULE

Élément ornemental formant un motif de petites dents, souvent installé sous les débords de toit.



CONSOLE

Pièce généralement courbe servant à solidifier deux éléments perpendiculaires. La console peut être utilisée à des fins décoratives uniquement. Elle remplit la même fonction que l'aiselier, mais s'en distingue par sa structure pleine.



ÉPI

Mât vertical souvent ouvragé qui orne le faite d'un toit, c'est-à-dire sa partie la plus haute.



CORNICHE

Élément horizontal et mouluré surplombant la partie supérieure d'un bâtiment. La corniche sert souvent à éloigner les eaux de pluie des façades.



FRONTON

Élément ornemental, généralement triangulaire ou arrondi, qui couronne une entrée, une porte, une fenêtre ou toute autre ouverture.



IMPOSTE

Partie supérieure d'une porte ou d'une fenêtre, séparée par une traverse, qui sert à laisser passer la lumière.



LAMBREQUIN

Élément ornemental découpé et souvent ajouré, installé sous les débords de toit.



LINTEAU

Élément de maçonnerie qui permet de soutenir la structure au-dessus d'une ouverture, comme une porte ou une fenêtre. Le linteau se distingue de la plate-bande par sa conception monolithique.



MODILLON

Petit élément ornemental sculpté qui peut être placé sur un mur, sous une corniche ou un avant-toit.



ORIEL

Fenêtre en saillie sur la façade d'un bâtiment. L'oriel peut être de forme arrondie, rectangulaire ou trapézoïdale.



PARAPET

Petit mur qui dépasse la ligne de toit, généralement dans la continuité de l'élévation. Il a surtout une fonction décorative et sert principalement à dissimuler la forme du toit.



PIGNON

Partie supérieure d'un mur extérieur, souvent triangulaire, compris entre les versants du toit. On parle de mur-pignon pour parler d'un mur surmonté d'un pignon.



PLANCHE CORNIÈRE

Planche verticale qui couvre l'angle de deux murs extérieurs. Elle sert d'élément décoratif en plus d'empêcher l'infiltration de l'air et de l'eau.



PLATE-BANDE

Élément qui permet de soutenir la structure au-dessus d'une ouverture comme une porte ou une fenêtre, formé d'un assemblage de pierres ou de briques. Cet assemblage distingue la plate-bande du linteau, qui a la même fonction.



PROFILÉ

Forme des bords ou de la surface d'une planche de bois (par exemple). Le profilé peut influencer la manière dont les planches s'assemblent ou leur aspect final.



RETOUR DE CORNICHE
Bout de corniche qui trace l'angle d'un mur-pignon, aussi connu en tant que retour de l'avant-toit.



SOUCHE DE CHEMINÉE

Partie visible de la cheminée, sur la toiture.



VÉRANDA

Espace fermé et vitré adossé à une façade du bâtiment.



TYPES D'INTERVENTIONS SUR UN BÂTIMENT

PRÉSERVATION

Processus impliquant l'entretien non destructif des diverses composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment afin de les maintenir en bon état de conservation.

RÉNOVATION

Processus visant la remise à neuf sans égard à l'état des caractéristiques architecturales et aux matériaux d'origine. Elle vise à actualiser l'apparence et la fonctionnalité du bâtiment. Elle entraîne souvent la banalisation des ensembles architecturaux.

RÉNOVATION PATRIMONIALE

Processus visant à renouveler certaines composantes du bâtiment en tenant compte, entre autres, du style architectural et de l'époque de construction. Les interventions peuvent intégrer des matériaux et techniques plus contemporaines, mais tendent à reproduire le plus fidèlement possible ceux d'époque.

RESTAURATION

Processus consistant en la remise en état ou le remplacement des composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels.

Ce guide a été réalisé par le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP), un service de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, pour la Ville de Gatineau en octobre 2024.

Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP)

sarp.qc.ca

Ville de Gatineau

gatineau.ca